

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES TERRITOIRES



LA PLANIFICATION



L' OBSERVATION
ET LA PROSPECTIVE



L' AMÉNAGEMENT URBAIN
ET LA VALORISATION
DES TERRITOIRES,
LES DÉPLACEMENTS





	INTRODUCTION	5/48
1	AXE 1 - LE DÉVELOPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES	7/48
2	AXE 2 - LA PLANIFICATION	15/48
3	AXE 3 - LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES PAR L'OBSERVATION ET LA PROSPECTIVE	23/48
4	AXE 4 - L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LA VALORISATION DES TERRITOIRES, LES DÉPLACEMENTS	31/48
5	AXE 5 - LA COMMUNICATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES	37/48
6	TABLEAU RÉCAPITULATIF	43/48

L'AUDC A ORGANISÉ SON ACTIVITÉ 2019 AUTOUR DE 5 AXES PRINCIPAUX :

- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES,
- LA PLANIFICATION,
- LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES PAR L'OBSERVATION ET LA PROSPECTIVE,
- L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LA VALORISATION DES TERRITOIRES, LES DÉPLACEMENTS,
- LA COMMUNICATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES.

L'ANNÉE 2019 A ÉGALEMENT ÉTÉ MARQUÉE PAR DES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS POUR LA VIE DE L'AGENCE AVEC :**• L'ADHÉSION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

La Communauté de Communes de la Moivre à la Coole (CCMC) a sollicité son adhésion à l'AUDC en vue de bénéficier d'une expertise et d'un appui technique dans ses réflexions en matière d'urbanisme et de développement durable et en particulier l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

En décembre 2019, le Conseil d'administration de l'Agence a adopté la rénovation des statuts et a intégré les deux nouveaux membres de la CCMC au sein du Conseil d'administration de l'Agence et porté son bureau de 9 à 10 membres.

• LA FINALISATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Avec la validation de cette procédure s'ouvre une phase de mise en oeuvre et de suivi avec une nouvelle dynamique de conseil et de pédagogie auprès des communes et de leurs groupements et l'engagement dans une dynamique d'interSCoT à l'échelle du triangle marnais et peut-être d'autres territoires.

• UNE NOUVELLE DIRECTION ET LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX COLLABORATEURS

Depuis le 1^{er} juin 2019, l'AUDC est dirigée par Eric CITERNE suite au départ à la retraite de Sophie PURON. L'Agence a également renforcé son équipe au niveau des observatoires, de la planification et de la valorisation de ses études préfigurant ainsi une démarche de communication structurée autour de nouveaux médias : le site Internet et les « *Cahiers de l'AUDC* » qui rendront compte de manière régulière des activités de l'Agence.

Parallèlement, l'Agence d'urbanisme a poursuivi sa participation aux chantiers lancés par la Région dans le cadre du réseau des 7 agences d'urbanisme du Grand Est.

Enfin, comme cela s'est pratiqué dans les années antérieures, l'Agence a contribué aux activités de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) à travers ses clubs professionnels et sa participation à la 40^{ème} rencontre nationale sur le thème de la transition et de l'ambition d'une construction des territoires urbains, périurbains et ruraux sur le mode de l'interdépendance et non de l'indifférence et de la confrontation.



RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2019

AUDC Châlons-en-Champagne

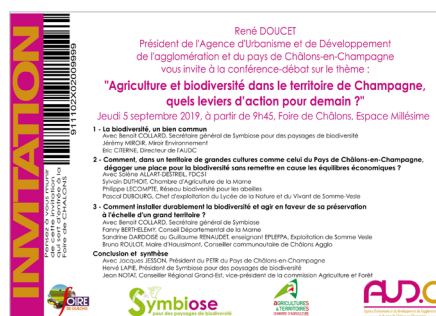
01

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES



les images du DÉVELOPPEMENT DURABLE

73^{ème} Foire de Châlons, Invitation
de la Conférence-débat du 05 septembre 2019,
Thème : Agriculture et biodiversité, quels leviers
d'action pour demain ?



La chute de la biodiversité est
une menace : agir et travailler
ensemble est une nécessité.

Logo de l'association SYMBIOSE



Logo de la plateforme GÉO GRAND-EST
Outil d'information géographique
Logo du RÉSEAU 7 EST
Le réseau des 7 agences du Grand Est
compte plus de 190 collaborateurs



7^{ème} Festival « WAR ON SCREEN », à la Comète,
du 1^{er} au 6 octobre 2019, à Châlons
Unique en son genre dans le paysage international des
festivals de cinéma, War on Screen est un vecteur de
développement pour le territoire.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) ET L'ANIMATION DE LA DÉMARCHE DU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

UN CADRE GÉNÉRAL D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DES DÉMARCHES SCOT & PAYS

Animation du PETR

L'AUDC accompagne le Pays de Châlons-en-Champagne, structuré en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) depuis 2017, dans le fonctionnement

de ses différentes instances délibératives et consultatives.

Conduite d'actions d'information et de communication

Afin d'informer de manière continue les acteurs du Pays de Châlons et la population des actions du PETR, l'AUDC a mené plusieurs démarches :

- Assurer l'information du public et l'échange autour du projet de SCoT notamment en accompagnement de l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 avril au 17 mai 2019.

Outre les formalités légales, l'Agence a répondu aux sollicitations du commissaire enquêteur et actualisé régulièrement la rubrique dédiée au niveau du site Internet du PETR.

- Relayer les travaux conduits par l'Association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* » dans le cadre de l'organisation d'une conférence-débat sur le thème : « *Agriculture et biodiversité, quels leviers d'action pour demain ?* ».

Exploitation du Système d'Information Géographique (SIG)

Dans le cadre du suivi du SCoT, l'AUDC actualise et exploite des bases de données géographiques qui contribuent à la connaissance du territoire avec notamment la production de trois atlas en partenariat avec la Direction des Systèmes d'Information de Châlons-Agglomération, la DDT de la Marne et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Marne.

Par ailleurs, l'AUDC participe, en coordination avec le réseau 7 Est, aux travaux conduits à l'échelle régionale pour développer la connaissance en matière de foncier (plateforme régionale du foncier) et développer des outils communs d'information géographique (plateforme « *GéoGrandEst* »).

L'ANIMATION DE LA DÉMARCHE DE PAYS

Accompagnement du Festival International de Cinéma « War on Screen »

Né dans le cadre de l'élaboration de la charte de développement durable du Pays de Châlons-en-Champagne, War on Screen est le seul festival de cinéma qui offre une réflexion sur les conflits et leurs conséquences grâce à une programmation internationale et diversifiée qui met en valeur les différentes représentations des conflits au cinéma et dans l'image animée.

L'AUDC a poursuivi son action d'information auprès des élus du PETR dans le cadre de l'organisation de la 7^{ème} édition du festival notamment en organisant des interventions du directeur de la Comète lors des bureaux et comités syndicaux.

Le bilan de la 7^{ème} édition a confirmé son ancrage auprès du public avec 19 432 entrées soit une augmentation de plus de 5 % par rapport à 2018. La manifestation continue également à attirer un public jeune et étudiant en plus en plus important (École Nationale des Arts et Métiers de Châlons, Sciences Po Campus de Reims et de Nancy, École supérieure d'art de Lorraine ...).

Animation du Conseil de développement

En application des lois NOTRe et MAPTAM, la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, les Communautés de communes de la Moivre à la Coole et de la région de Suippes ainsi que le PETR du Pays de Châlons-en-Champagne ont choisi de créer un conseil de développement commun.

L'AUDC a été chargée de l'animation et de l'accompagnement administratif de ce conseil. En 2019, l'AUDC a eu pour mission d'assister les collectivités au lancement de ce conseil ainsi que de l'accompagner dans sa réflexion sur les différents sujets confiés par les élus :

- *Comment développer la démocratie participative et instaurer un dialogue social permanent et constructif à l'échelle du territoire ?*

- *Comment développer l'attractivité du territoire et ses liens sur le thème de l'oenotourisme ?*

- *Co-élaboration et avis sur le Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté d'Agglomération.*

- *Comment répondre aux besoins en matière d'emplois et de main d'œuvre sur le territoire ?*

Ce travail s'est concrétisé par l'organisation et la participation à 44 réunions de commissions, bureaux et assemblées plénières ainsi que par la rédaction des comptes rendus de ces réunions. De plus, l'AUDC offre une assistance à l'élaboration des rapports de saisine répondant aux sujets de travail évoqués ci-dessus.

La refonte de l'atlas des zones d'activités du Pays de Châlons-en-Champagne

L'actualisation des fiches des zones d'activités engagée en 2018 s'est poursuivie sur l'année 2019, en vue d'une nouvelle publication sur le site Internet du PETR.

Parallèlement, une réflexion a été initiée en 2019 sur une refonte complète de l'atlas des zones d'activités économiques dans le but d'ajuster son contenu aux attentes des usagers et aux enjeux d'actualité. Ainsi, la présentation et le contenu des fiches de présentation des différents parcs d'activités seront modernisés dans leur forme et

leur contenu pour être davantage en adéquation avec les besoins des usagers.

Un nouvel atlas, recensant les friches économiques du territoire afin de favoriser leur traitement, a également été lancé en parallèle. **Ces deux outils contribueront, avec l'atlas des enveloppes urbaines à l'analyse des consommations foncières dans le cadre du suivi du SCoT** (cf. page suivante).

Mise en oeuvre du contrat de ruralité 2017-2020 du Pays de Châlons-en-Champagne

Destiné à accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et à mieux coordonner les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux, le contrat de ruralité s'est concrétisé en 2019 par un soutien important,

via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à l'amélioration de l'accessibilité des services publics et des soins à la population avec notamment le financement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Martin-sur-le-Pré.

Relance du programme européen Leader

Bien qu'elle ne soit pas en charge de l'animation de ce programme, l'AUDC a apporté son concours au PETR dans le cadre du recrutement par ce dernier d'un nouveau chargé de mission en novembre 2019.

L'Agence a également accompagné le nouveau chargé de mission dans sa prise de connaissance des acteurs locaux et des différents dossiers en instance et mis à sa disposition des moyens techniques.

L'ÉLABORATION DU DOSSIER DE SCOT DU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Elaboration du projet de SCoT

Suite à l'arrêt du projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Châlons-en-Champagne le 11 juillet 2018, la procédure conduisant à la finalisation du projet s'est poursuivie et achevée en 2019.

Le travail a ainsi porté dans un premier temps sur l'organisation de la consultation des personnes publiques associées (PPA) et de la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), donnant notamment lieu à des échanges et réunions de présentation avec les partenaires les sollicitant, puis d'une enquête publique du 15 avril au 17 mai 2019.

Ces phases ont donné lieu à des retours globalement très positifs et d'observations qui ont conduit à un travail d'ajustement du projet de SCoT en vue de son approbation le 8 octobre 2019.

Enfin, une mise en page complète des plus de 700 pages du dossier a été réalisée sous InDesign, en amont de son approbation.

Avis sur les documents d'urbanisme locaux

L'AUDC a instruit et proposé au PETR les avis relatifs aux demandes de dérogation au principe d'urbanisation limitée au titre de l'article L.142-4 du Code de l'urbanisme des communes de Compertrix, Ecury-sur-Coole et Mourmelon-le-Petit.

L'AUDC a par ailleurs accompagné le président du PETR dans son rôle de personne publique associée aux élaborations/révisions de documents locaux d'urbanisme afin d'assurer la prise en compte des principaux objectifs du SCoT d'aménagement de l'espace.

L'AUDC a également accompagné le président du PETR dans son rôle de personne publique associée à l'élaboration des documents d'urbanisme locaux du territoire.

Suivi du SCoT

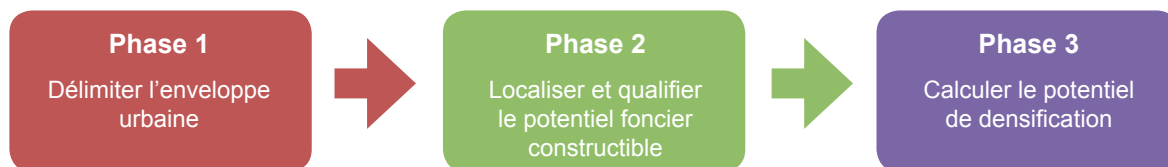
Des actions visant à anticiper la mise en oeuvre du SCoT ont été menées durant l'année. Celles-ci concernent notamment l'accompagnement des procédures de réalisation des documents d'urbanisme locaux, via des réunions de sensibilisation aux objectifs du SCoT, puis une analyse de la compatibilité des projets avec le schéma.

L'AUDC a également lancé la réalisation d'un atlas des enveloppes urbaines des 90 communes du SCoT dont la vocation est double :

- servir de référence dans le cadre du suivi de la consommation foncière (état «O»),

- constituer un socle de connaissance sur les capacités de densification des espaces bâtis à disposition des collectivités dans le cadre de la réalisation des documents d'urbanisme locaux.

La méthode utilisée s'appuie sur le traitement des données du Système d'Information Géographique (cadastre, BD Topo, orthophotographie) et comprend trois étapes de réalisation :



InterSCoT

L'AUDC a représenté le PETR dans le cadre du Réseau des SCoT initié par la Région Grand Est en décembre 1999 dans la perspective de l'application du SRADDET.

Parallèlement, elle a participé à une première réunion de travail avec les SCoT d'Epernay et de Reims destinée à identifier les orientations communes aux trois SCoT et à travailler à la définition d'indicateurs de suivi partagés.

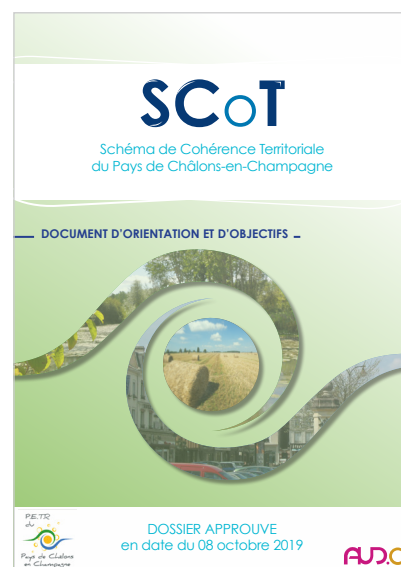
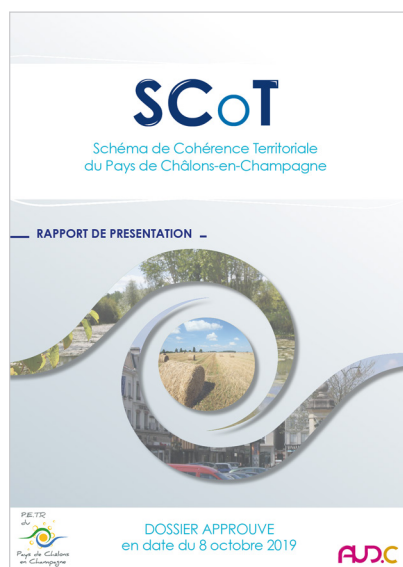
les images du DÉVELOPPEMENT DURABLE

Logos PETR - LEADER

La stratégie de développement local du Pays de Châlons repose sur ses atouts : « un pays attractif par ses vallées qui relient et permettent de bien vivre ensemble. »



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



51108 - 001 | **Granti**
Châlons-en-Champagne
www.audc.fr/urbanisme/developpement/51108-001

46 154 m²
surface totale
19 667 m²
Emprise au sol de l'actif
ING LEASING France
Propriétaire
NC
Gestionnaire

PRÉSENTATION			
Commune	Châlons-en-Champagne		
Parcelle	AC0031		
Situation urbaine	Parc industriel de Châlons-en-Champagne (Secteur industriel P1)		
Adresse	7, avenue Ampère		
Année de fermeture	2013		
Vocation	Industrielle		
Première activité du site	Généraliste (fabrication de papier)		
Dernière activité du site	Grand Déco (fabrication de papier)		
BÂTIMENT			
État des bâtiments	Dégradé		
Type de bâtiments	Industriel		
Nombre d'étages	1 niveau		
Type des matériaux	non renseigné		
Système de construction	1967		
Surface plancher	27 838 m ²		
FISCALITÉ			
Taxe d'aménagement	4,5%	-	1,2%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	26,84%	1,24%	15,51%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (2016)	35,20%	4,90%	-
Calculs foncière des entreprises	-	21,33%	-
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
Document d'urbanisme applicable	PLU de Châlons-en-Champagne		
Réglement de zone	UR à vocation d'activités économiques		
Contraintes	Non		
Risques Naturels	Non		
Risques Technologiques	Non		
Risque de Pollution	Oui		
Droit de préemption	Oui		
Déclaration de Cession d'activité	Oui (Rapport de Commerce de Châlons, 21/02/2013)		
ACCÈS ET INFRASTRUCTURES			
Distance voirie	7 m (Boulevard A.A. 1er degré)		
Distance gare SNCF	10 m (gare de Châlons)		
Distance aéroport Vandy	34 m (Plateforme)		
Distance en transport en commun	Oui - Lignes SNCF n°1 et n°7		
Distance ferroviaire sur le Parc (R1)	Oui		
Accès voie locale	Non		

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION ET DU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Octobre 2019 • N° 51108 - 001

Élaboration du dossier de SCOT du Pays de Châlons-en-Champagne

Rapport de présentation du Schéma de Cohérence territoriale,
PADD, DOO, approuvés en date du 08 octobre 2019.

Une vision transversale de l'avenir du territoire fondée sur
6 axes stratégiques et un fil conducteur : « le Pays de Châlons-
en-Champagne, un territoire de connexion. »

Projet ATLAS « ZAE » et « Friches »

Un des moyens pour permettre le maintien et
la création d'entreprises est d'apporter aux acteurs
économiques une bonne connaissance
des capacités d'accueil du territoire.



RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2019

AUDC Châlons-en-Champagne

02

LA PLANIFICATION

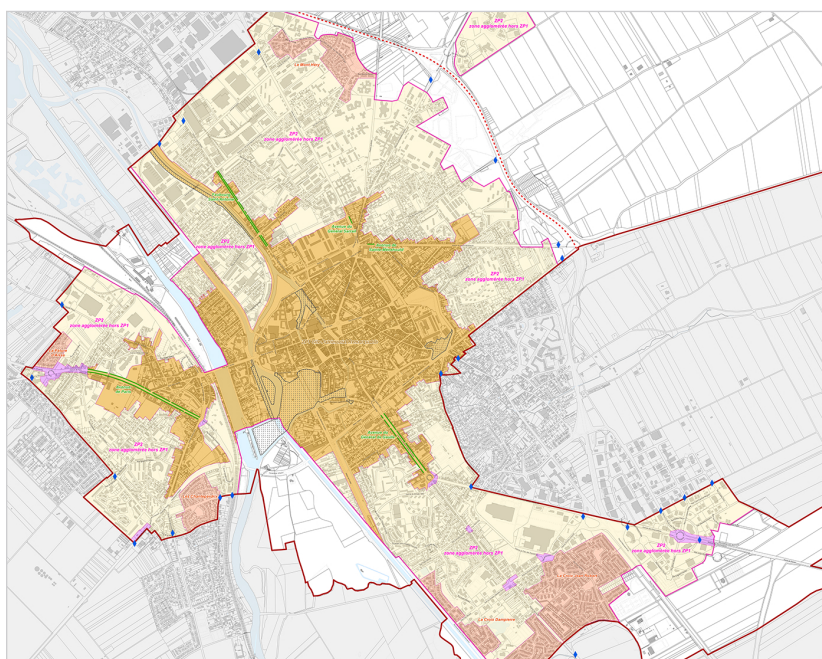


les images de la PLANIFICATION

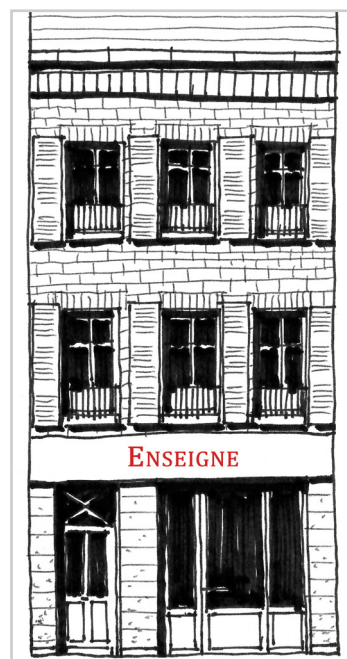
Logo de la Communauté de Communes
de la Moivre à la Coole



Lancement de l'élaboration
du PLUi de la Communauté de
Communes de la Moivre
à la Coole



Règlement Local de Publicité (RLP), de Châlons
Le nouveau document a été approuvé le 06 février 2020.



Règlement Local de Publicité (RLP)
Illustration.

LA PLANIFICATION

LE TRAVAIL RÉALISÉ CONCERNE PRINCIPALEMENT LES PROCÉDURES D'ÉLABORATION OU DE RÉVISION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME :

L'AUDC intervient sur le champ de la planification locale depuis sa création en 1974. Elle possède dans ce domaine un savoir-faire reconnu qui la conduit à intervenir pour les communes de la Communauté d'agglomération de Châlons mais aussi dans le périmètre du Pays de Châlons-en-Champagne et le Département de la Marne.

L'année 2019 marque l'engagement de l'Agence dans l'élaboration d'un PLU intercommunal dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de communes de la Moivre à la Coole.

AU TITRE DU PROGRAMME PARTENARIAL

Le travail a porté sur les communes suivantes :

Compertrix : révision du PLU

Haussimont : élaboration du PLU

Diverses communes : modifications de PLU

Châlons-en-Champagne : Règlement Local de Publicité

Communauté de communes de la Moivre à la Coole : élaboration du PLUi.

Révision du PLU de Compertrix

Le premier trimestre de l'année a été consacré à la formalisation du dossier de PLU qui a été arrêté le 9 avril 2019. Les remarques formulées lors de la consultation des Personnes Publiques

Associées et de l'enquête publique ont alors été examinées pour conduire à l'approbation du document le 20 décembre 2019.

Élaboration du PLU de Haussimont

Une démarche de projet urbain pour l'extension du village a ainsi été initiée en 2019 au regard des exigences de limitation de la consommation foncière inscrites dans le SCoT et de la volonté de

la commune de développer un quartier d'habitat intégrant des exigences fortes de développement durable (cf. chapitre relatif à l'aménagement urbain).

Modifications des PLU de diverses communes

Ces procédures ont permis d'adapter des documents d'urbanisme existants afin de permettre la réalisation de projets ou de faire évoluer certaines dispositions réglementaires. Elles ont notamment concerné les communes

suivantes :

- **L'Epine** : adaptation du règlement visant à autoriser l'implantation de bâtiments agricoles dans un secteur proche du village.

- **Fagnières** : modification de l'orientation d'aménagement de la « *friche Picard* » afin de permettre la réalisation d'un projet immobilier.

- **Recy** : adaptation du règlement du parc industriel et du village dont les rédactions posaient des difficultés d'application.

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole (CCMC)

La CCMC a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en date du 12 juillet 2017. Dans un premier temps, et sur la base d'un pré-diagnostic de territoire élaboré par la DDT de la Marne, la communauté a exploré plusieurs hypothèses de travail en vue de conduire l'élaboration de ce document (sous-traitance, réalisation en régie).

Au dernier trimestre de l'année 2019, la CCMC a décidé d'adhérer à l'AUDC et de lui confier la mission d'élaboration de son PLUi considérant l'intérêt d'avoir accès à une large base d'informations concernant son territoire et de pouvoir disposer de l'expertise de l'Agence en matière de planification.

Au cours du dernier trimestre 2019, l'AUDC s'est attachée à définir le contenu, le calendrier et la méthodologie de travail à mettre en oeuvre pour conduire l'élaboration du PLUi dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle. Les premières étapes du projet (diagnostic et première approche du PADD) seront engagées dès 2020.

Révision du Règlement Local de Publicité de Châlons-en-Champagne

La ville de Châlons-en-Champagne a mis en révision son Règlement Local de Publicité (RLP) pour intégrer les évolutions législatives et réglementaires, prendre en compte les évolutions technologiques et les objectifs de redynamisation du centre-ville.

Coordonnée avec la révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) et sa transformation en Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), le dossier a été finalisé lors de l'année 2019.

A l'issue de la phase de concertation (réunion publique, consultation des publicistes et enseignants...) le projet de RLP a été arrêté le 6 juin. Il a ensuite été soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées et à enquête publique pour être approuvé le 6 février 2020.

AU TITRE DES CONTRATS SPÉCIFIQUES

Le travail a concerné les communes suivantes :

Démarche groupée Sud CAC : élaboration des PLU de Bussy-Lettrée, Dommartin-Lettrée et Soudron

Sommesous : révision du PLU

Villers-Marmery : révision du PLU

Tours-sur-Marne : révision du PLU

**Recy : déclaration d'utilité publique
Évaluation environnementale de deux PLU**

S^t Germain-la-Ville : modification simplifiée du PLU.

Modification simplifiée du PLU de Saint-Germain-la-Ville

Cette modification porte sur différents points réglementaires dans le cadre du projet de restructuration de l'EHPAD de Saint-Germain-la-Ville.

Élaboration des PLU de Bussy-Lettrée, Dommartin-Lettrée et Soudron

Suite à la finalisation et à l'approbation du SCoT, les trois dossiers ont été formalisés pour être arrêtés en octobre 2019 après une dernière réunion de concertation. Ils ont alors été soumis

à l'avis des Personnes Publiques Associées. Cette consultation doit s'achever début 2020 et permettre de lancer les enquêtes publiques après les élections municipales.

Révision du PLU de Sommesous

Les différentes pièces du PLU ont été adaptées afin d'assurer sa compatibilité avec le SCoT approuvé le 8 octobre 2019. Des orientations d'aménagement et de programmation ont notamment été étudiées sur des secteurs de projets revêtant une importance particulière pour la commune en termes de valorisation de son potentiel de densification.

Le dossier est désormais en cours de formalisation pour être arrêté en mars 2020.

Révision du PLU de Villers-Marmery

Le premier semestre de l'année a été consacré à la formalisation du dossier de PLU qui a été arrêté le 26 septembre 2019 par la Communauté urbaine du Grand Reims. La consultation des

Personnes Publiques Associées a ensuite été organisée et le dossier sera soumis à enquête publique début 2020 avant d'être définitivement approuvé.

Révision du PLU de Tours-sur-Marne

Le projet de PLU a été mis en forme en début d'année pour être arrêté le 25 février 2019. Les remarques formulées lors de la consultation des Personnes Publiques Associées et de l'enquête

publique ont alors été examinées pour conduire, après modification, à l'approbation du document le 17 décembre 2019.

Déclaration d'Utilité Publique de Recy

La commune de Recy a engagé une procédure conjointe d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et d'enquête parcellaire dans l'optique d'aménager un parc urbain au lieu-dit « *le château* ». Ce projet est lié à la requalification de l'ancienne RD 1 (route de Louvois).

Aucun accord n'ayant permis de procéder par acquisition amiable l'AUDC a assisté la commune dans la production d'un dossier de DUP comportant notamment une notice explicative démontrant l'utilité publique de l'opération et des documents cartographiques de situation et de délimitation.

Afin de faciliter la réalisation de cet espace vert, le Plan Local d'Urbanisme de Recy avait institué deux emplacements (ER n° 3 « *aménagement d'un espace vert au lieu-dit Le Château* » et ER n° 4 « *création d'un accès à cet espace depuis le chemin du Mont-Nouvet* »).

Évaluations environnementales de PLU

Afin de prévenir les impacts dommageables que pourraient engendrer les choix d'aménagement et de développement sur le réseau écologique européen Natura 2000, les PLU sont susceptibles d'être soumis à évaluation environnementale.

L'agence a ainsi évalué les dispositions de deux PLU selon la séquence « *éviter, compenser, réduire* » et a proposé des compléments à apporter aux projets. La démarche a été la suivante :

- . aide à la décision au regard des enjeux environnementaux,
- . analyse des effets potentiels ou avérés sur l'environnement du PLU,
- . proposition de mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts, justification des choix retenus.

Les deux dossiers traités dans ce cadre concernaient :

- **Sommeseus** suite à la demande d'examen au cas par cas et à la décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de soumettre l'élaboration du PLU à évaluation environnementale.

- **Villers-Marmery** où l'évaluation environnementale était obligatoire du fait de la présence d'un site Natura 2000 (massif forestier de la Montagne de Reims).



RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2019

AUDC Châlons-en-Champagne

03

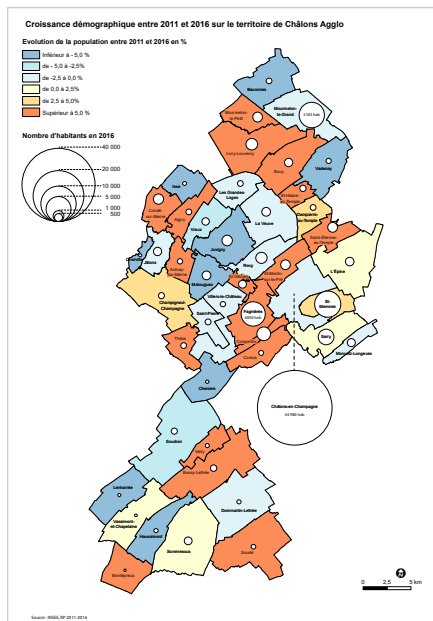
**LA CONNAISSANCE
DES TERRITOIRES
PAR L'OBSERVATION ET
LA PROSPECTIVE**



les images de la CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

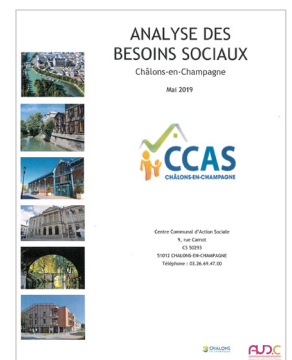
Carte de la démographie sur le territoire
de Châlons aggro entre 2011 et 2016

L'agence d'urbanisme utilise les données actualisées de l'INSEE afin de montrer l'évolution de la population.

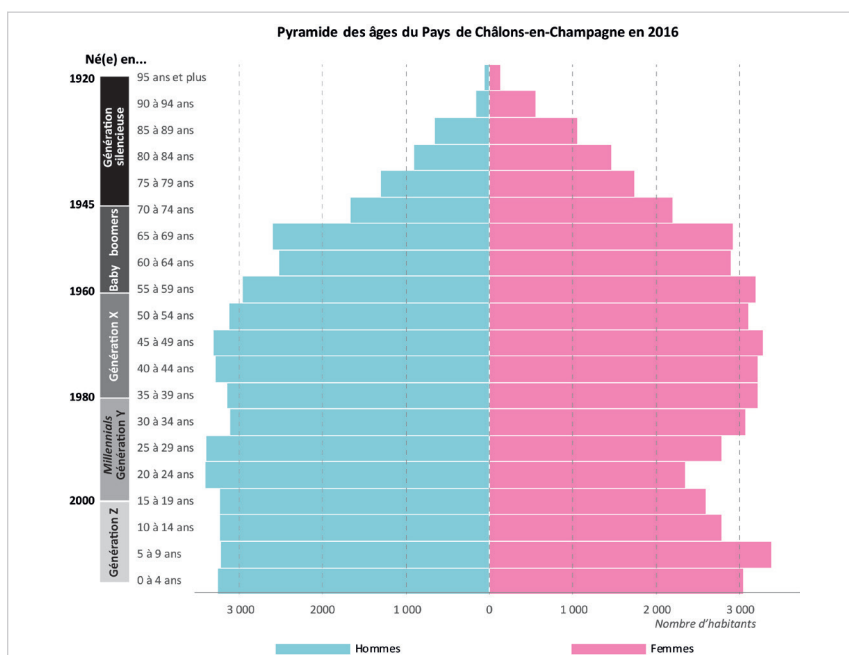


Accompagnement du PLH de la
Communauté d'Agglomération
de Châlons-en-Champagne

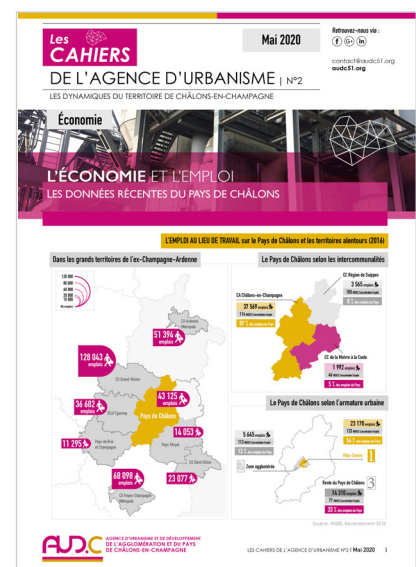
La carte est utilisée comme support de discussion, dans le cadre de son travail partenarial.



Analyse des Besoins Sociaux (ABS)
page de couverture.



Graphique
Pyramide des âges du Pays de Châlons-en-Champagne
en 2016



Les Cahiers de l'Agence d'Urbanisme N°2 : « L'économie et l'emploi, les données récentes du Pays de Châlons », page de couverture.

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES PAR L'OBSERVATION ET LA PROSPECTIVE

L'observatoire est **un outil d'aide à la décision** au service des élus locaux et des partenaires de l'AUDC. Ses analyses, voire ses travaux prospectifs, servent dans l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi/évaluation de projets et de politiques publiques.

L'observatoire de l'agence a alimenté l'équipe en charge de l'élaboration du SCoT et des différents plans locaux d'urbanisme. Au-delà du traitement des données, l'observatoire alimente également un lieu d'échanges, de débats et de projets.

L'observatoire de l'agence repose sur plusieurs principes, parmi lesquels **la continuité, l'adaptabilité et la réactivité**.

L'observatoire assure la continuité des observations dans le temps aux échelles de la Communauté d'agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne notamment en mettant en place des outils de suivi/évaluation. C'est notamment le cas pour le PLH et le SCoT.

L'observatoire s'adapte aux projets de ses partenaires et aux nouvelles problématiques. Il intègre notamment le développement de l'interterritorialité et du travail en réseau. Il est ouvert sur le recours à de nouvelles sources de données qu'elles soient mises en place par le réseau des agences comme Datagences ou par la Région Grand Est avec GéoGrandEst.

LA DÉMOGRAPHIE

L'étude des caractères démographiques est une clé d'entrée importante de l'observation des dynamiques territoriales.

Chaque fin d'année, l'Insee met à disposition des données réactualisées sur les principales caractéristiques de la population à l'échelle des 34 883 communes de la France métropolitaine.

L'agence exploite ces données pour les 46 communes de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne (80 143 habitants au 1^{er} janvier

2017) et pour les 90 communes du Pays de Châlons-en-Champagne (97 434 habitants en 2017).

En 2019, il en a résulté une note synthétique servant à mesurer les évolutions de la population sur une période de 5 ans, à les comparer avec les territoires environnants et surtout à souligner les continuités et les éventuelles évolutions de tendance.

L'HABITAT

Action Logement Services : étude du lien « *logement-emploi* » comme facteur du développement de l'attractivité des territoires du Grand Est

L'AUDC a contribué à la réalisation d'une étude prospective sur les rapports entre le logement et l'emploi sur les bassins d'habitat des principales zones urbaines du Grand Est. 15 agglomérations

ont été sélectionnées dont la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et Troyes Champagne Métropole.

Pour ce faire, l'Agence a rencontré des acteurs de terrain, notamment des services d'aménagement et de développement afin de mettre en évidence les rapports entre l'offre de logements et la demande des entreprises pour loger leurs salariés.

Ces éléments qualitatifs viennent en appui de l'analyse des chiffres-clés des territoires des agglomérations châlonnaise et troyenne.

Accompagnement dans la mise en oeuvre du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne

L'observatoire de l'agence poursuit son travail partenarial avec le service Habitat de Châlons-

Agglo notamment dans le cadre du suivi du **Programme Local de l'Habitat** (PLH) 2015-2020. Pour rappel, le PLH s'articule autour de 3 axes de travail :

1- la construction neuve,

2- la reconquête de l'habitat,

3- l'adaptation de l'habitat aux besoins des étudiants, des seniors et des personnes en situation de handicap.

En continuité du travail réalisé en 2018 auprès des communes de l'ancienne intercommunalité de la région de Mourmelon-le-Grand, le service Habitat et

l'Agence ont rencontré les maires des 5 communes du secteur sud du PLH (Coolus, Dommartin-Lettrée, Haussimont, Soudé, Thibie) dans le but de confronter les chiffres-clés de l'Insee avec la perception des élus dans une partie du territoire confrontée aux problématiques de faible densité démographique. Ces rencontres ont été l'occasion de réaliser des cartographies « *à plusieurs mains* » permettant aux élus de formaliser leurs projets d'aménagement.

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

La CIL, installée pour 3 ans en septembre 2015, a pour objectif de définir la politique intercommunale d'attribution de logements au sein du parc locatif social, de développer la mixité sociale, de favoriser la coopération entre les bailleurs et d'améliorer la transparence du dispositif pour les demandeurs.

En novembre 2019, à l'occasion de l'ouverture de la 5^{ème} CIL, l'AUDC a fourni au service Habitat de Châlons-Agglo des éléments d'analyse et de cartographie permettant :

- d'évaluer le dynamisme de la construction neuve sur le territoire de l'agglomération châlonnaise,

- d'analyser le marché immobilier à l'aide des fichiers DVF (demande de valeurs foncières),
- de suivre une série d'indicateurs sur le logement social à Châlons-en-Champagne (taux de rotation, nombre et durée de la vacance, prix moyen du loyer, ancienneté du bâti) via le fichier RPLS (répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux).

Le foncier

Dans un contexte de pluralité de méthodes d'évaluation de la consommation foncière et du traitement hétérogène des bases de données foncières, les agences d'urbanisme de Châlons et Reims et la Direction Départementale des Territoires de la Marne se sont entendus sur le partage des pratiques respectives en la matière.

L'objectif consiste à s'enrichir des retours d'expériences de chacun sur la sélection et la

manipulation des bases de données foncières, d'en connaître les forces et faiblesses afin de mieux appréhender les analyses de chacun et l'interprétation des résultats qui en découle.

En décembre 2019, l'observatoire a produit une analyse comparative géomatique portant sur l'évaluation des surfaces artificialisées sur le Pays de Châlons au sens des Fichiers Fonciers et de la base THEIA 2016-2017.

La politique de la ville

L'AUDC est missionnée par la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne pour établir un tableau de bord annuel des quartiers de la politique de la ville.

Il s'accompagne d'une analyse synthétique pour les deux quartiers prioritaires Ouest et Sud afin de comparer sur plusieurs années les données provenant de différentes institutions (CAF, Ministère de la cohésion des territoires, Insee, ...). L'objectif est d'en dégager des évolutions dans le temps pour percevoir des signes d'amélioration ou de dégradation sur ces territoires fragiles.

Parallèlement à ce travail, l'agence d'urbanisme a publié une note d'analyse pour replacer ces deux quartiers prioritaires dans un contexte plus large à l'échelle champardennaise.

L'objectif est de positionner les deux quartiers prioritaires châlonnais parmi les 34 quartiers prioritaires de la Marne, Haute-Marne, Ardennes et Aube en synthétisant 24 variables démographiques et socio-économiques. De cette analyse, une typologie des quartiers prioritaires se dégage et permet de mettre en évidence les spécificités des quartiers prioritaires châlonnais au regard des autres quartiers.

A la suite de ce travail, les résultats ont été présentés et diffusés en octobre 2019 en association avec le service Politique de la Ville de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

L'analyse des besoins sociaux (ABS)

Obligation légale annuelle depuis 1995, l'analyse des besoins sociaux (ABS) permet aux communes, par l'intermédiaire de leur centre communal d'action sociale (CCAS), de procéder à une analyse des besoins réels de la population en difficulté : familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap...

En 2019, l'agence d'urbanisme a participé, en lien avec le CCAS de Châlons-en-Champagne, à la réalisation d'un diagnostic sociodémographique des quartiers de la ville permettant de mettre en évidence les enjeux actuels et à venir en

matière de besoins sociaux pour les différentes thématiques de l'action sociale.

Suite à l'analyse des besoins sociaux, le travail collaboratif entre le CCAS de la ville de Châlons-en-Champagne et l'agence d'urbanisme s'est poursuivi et a conduit à la publication d'un rapport qui s'articule autour de deux questions :

- *qu'est-ce que vieillir à Châlons-en-Champagne aujourd'hui ?*

- *quels sont les enjeux du vieillissement de la population pour demain ?*

Le développement économique

Parce que l'attractivité d'un territoire dépend de son dynamisme économique, l'observatoire a poursuivi et approfondi ses analyses du tissu et des moteurs de l'économie locale.

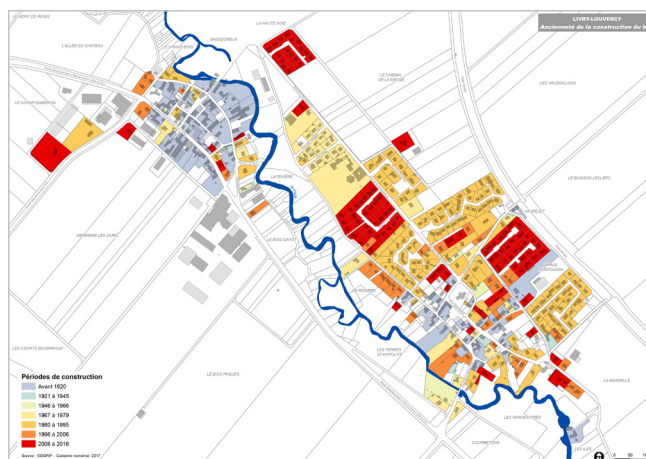
En 2019, l'observatoire s'est notamment intéressé à la situation de l'emploi et à ses évolutions récentes. L'objectif consistait à identifier les spécificités économiques du territoire pour mieux comprendre les dynamiques actuelles et ainsi replacer le Pays de Châlons-en-Champagne dans son environnement local, départemental et régional.

Cette étude a fait l'objet d'une note « *économie et emploi : les données récentes du Pays de Châlons* » qui constituera le deuxième numéro des **Cahiers de l'Agence d'Urbanisme** (publication 1^{er} semestre 2020). Plusieurs indicateurs ont été traités mobilisant des bases de données diverses (Insee, Sitadel, Acooss).

Cette analyse a permis de dresser les constats suivants à l'échelle du Pays de Châlons-en-Champagne :

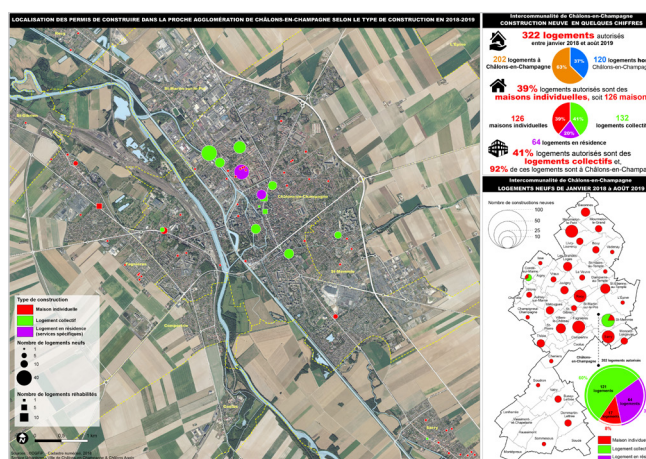
- un repli du nombre d'emplois modéré par rapport aux territoires de l'ex-Champagne-Ardenne,
- un ralentissement au niveau de la ville-centre partiellement compensé par le dynamisme des territoires périphériques,
- un décrochage de l'emploi salarié privé entre 2008-2018 mais un regain d'effectifs sur la période récente (2016- 2018).
- une progression des cadres combinée à l'allongement de la durée des études,
- une économie présentielle confortée par des indicateurs économiques plutôt favorables au niveau de la ville de Châlons mais fragilisée par la dynamique démographique.

les images de la CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

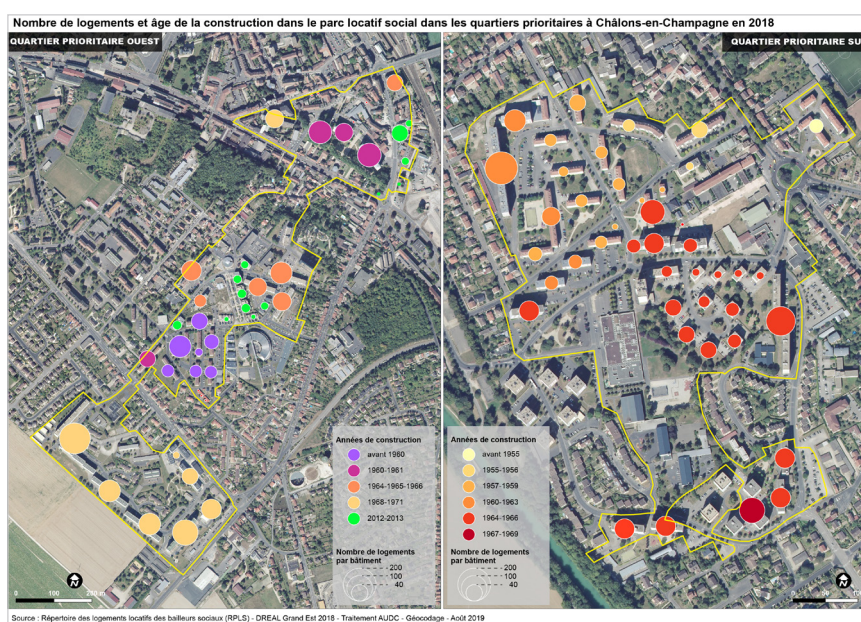


Carte de Livry-Louvercy
Livry-Louvercy : les périodes de construction de l'habitat.

Carte de l'Agglomération de Châlons-en-Champagne :
État de la construction neuve



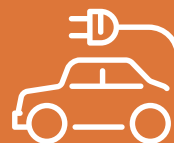
*Carte du Parc locatif à Châlons
Parc locatif social
dans les quartiers prioritaires,
à Châlons-en-Champagne :
leur nombre, leur âge.*





04

L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LA VALORISATION DES TERRITOIRES, LES DÉPLACEMENTS



les images de l'AMÉNAGEMENT URBAIN...

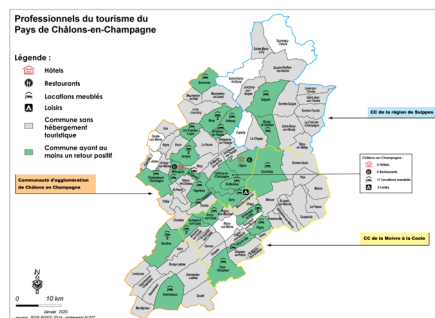
Animation du Conseil de développement
Photographie d'une réunion de travail de la commission 2 oenotourisme et cartographie des professionnels du tourisme du Pays de Châlons.



Plaquette 7 EST, pages intérieures 4 et 6

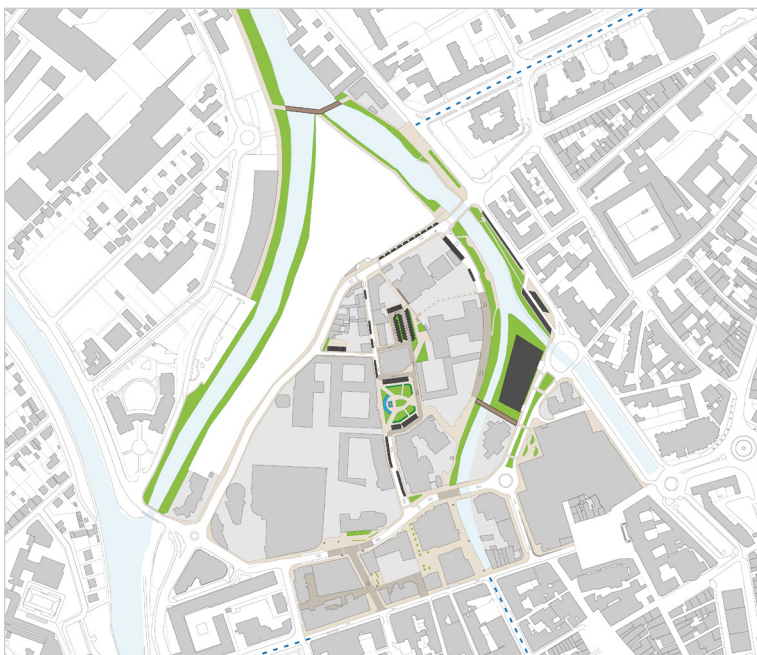


Réseau et partenariat



Réaménagement des berges de la Marne, à Compertrix

Plan récapitulatif des propositions de réaménagement pour les berges de la Marne.



Aménagement des îlots Toussaint et Saint-Dominique à Châlons-en-Champagne
Plan masse des propositions de réaménagement pour les îlots Toussaint et Saint-Dominique.

L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LA VALORISATION DES TERRITOIRES, LES DÉPLACEMENTS

Ce volet de l'activité de l'Agence comprend sa contribution et sa participation aux démarches de projets urbains et aux réflexions prospectives conduites à différentes échelles territoriales en particulier la Région Grand-Est.

En 2019, l'Agence a poursuivi son implication dans les différentes études confiées par la Région au réseau des 7 agences d'urbanisme.

Elle a également répondu aux demandes de plusieurs collectivités de la communauté d'agglomération d'apporter son savoir-faire en termes de projets urbains et en particulier de veiller à l'articulation des échelles et à l'implication des différents partenaires.

Les contributions au partenariat entre la Région Grand Est et le réseau 7 Est

Les sept agences d'urbanisme du Grand Est constituent une ingénierie unique de par leur ancrage local au sein de l'armature urbaine régionale, leur expertise en matière d'observation territoriale et leur capacité à organiser la concertation entre les acteurs de l'aménagement et du développement.

Cet apport des agences d'urbanisme regroupées au sein du réseau 7 Est a été mobilisé dans un premier temps par la Région pour l'élaboration du SRADDET puis s'est développé en direction des institutions et acteurs régionaux (Région et DREAL Grand Est, délégation régionale d'Action Logements Services).

En 2019, l'Agence a contribué aux travaux suivants qui se poursuivent en 2020 dans le cadre de la Convention 2019-2020 avec la Région :

- La production d'indicateurs synthétiques permettant d'assurer le suivi et l'évaluation du SRADDET (attractivité et rayonnement des territoires, évolutions sociodémographiques et des composantes de l'armature urbaine, analyse des interdépendances entre bassins de vie urbains et ruraux, suivi des usages du foncier.
- L'analyse de la décorrélation entre la consommation foncière, et les variations démographiques, des emplois et des logements.
- L'analyse des besoins en logements en lien avec la dynamique d'emplois des territoires du Grand Est dans le cadre d'une convention de partenariat avec Action Logements Services.
- La conception d'un guide à l'usage des décideurs locaux dans la mise en place d'un projet de

territoire prenant en compte la notion de territoire résilient et d'interdépendance des territoires.

- L'étude des bassins de mobilité et de leurs enjeux et besoins.
- La conception d'un guide pour accompagner les centralités urbaines et rurales confrontées aux phénomènes de décroissance dans la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie dite de « *résilience* ».
- L'élaboration d'un guide opérationnel à destination des communes, EPCI et SCoT portant sur la nature en ville, l'intégration de la trame verte et bleue et l'imperméabilisation des sols.
- L'analyse des perspectives du projet CIGEO de Bure (Centre industriel de stockage géologique) et de ses capacités d'entraînement sur les dynamiques locales (partenariat AUDC/SCALLEN).

Par ailleurs et comme les années précédentes, l'AUDC a suivi les travaux engagés par l'Etat et la Région sur les thèmes du foncier (plateforme régionale du foncier) et de l'information géographique (plateforme GéoGrandEst).

Réaménagement des berges de la Marne à Compertrix

Dans le cadre d'un contrat spécifique avec la commune de Compertrix, l'AUDC a apporté son concours au projet de réaménagement des berges de la Marne.

L'ambition de cette étude était de proposer des pistes d'aménagement pour le site de Compertrix tout en conservant une vision globale du territoire et en s'insérant dans un projet général à l'échelle communautaire. L'AUDC a donc effectué un diagnostic complet du territoire d'étude sélectionné, comprenant le site spécifique de Compertrix mais s'étendant entre le Pont de Marne à Châlons-en-Champagne et le pont de Sogny-aux-Moulins.

Ces propositions d'aménagement ont été présentées une première fois aux élus de Compertrix en juin 2019 puis en septembre 2019 dans le cadre d'une réunion réunissant des élus des différentes communes concernées par le projet (Compertrix, Coolus, Châlons-en-Champagne) ainsi que Châlons Agglo. Le projet a ensuite été présenté aux services de la ville de Châlons-en-Champagne en novembre 2019.

Aménagement des îlots Toussaint et Saint-Dominique à Châlons-en-Champagne

Dans le cadre de sa convention annuelle avec la Ville de Châlons, l'AUDC a reçu mission de travailler sur un programme d'aménagement du quartier de Toussaint auquel a ensuite été ajouté l'îlot Saint-Dominique.

Cette étude fait suite à un travail précédent que l'AUDC a effectué sur le quartier de Toussaint afin de proposer des orientations d'aménagement plus précises pour le site.

Au cours du second semestre 2019, l'AUDC a élaboré un diagnostic complet des îlots Toussaint et Saint-Dominique afin de proposer différentes orientations d'aménagement réparties sur plusieurs scénarios.

Cette étude a été faite en collaboration étroite avec les services de la Ville par la mise en place de réunions techniques à intervalles réguliers. Une présentation de ces grandes orientations a été effectuée en décembre 2019 en bureau municipal.

L'AUDC affinera les différentes suggestions afin de finaliser le rendu de cette étude dans le courant du premier trimestre 2020.

Proposition de deux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) à Bussy-Lettrée et Haussimont

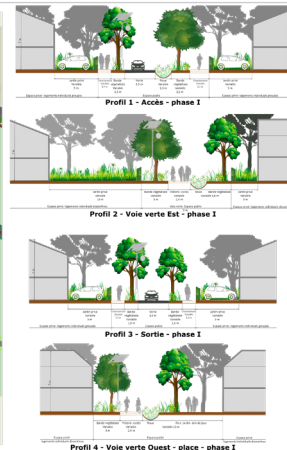
Dans le cadre de l'élaboration des PLU, les OAP sont un outil important au service de la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère. Elles traduisent la volonté du législateur de valoriser la planification par le projet urbain et pas uniquement par la règle.

Dans ce souci de proposer des formes urbaines de qualité et de veiller à l'insertion des nouvelles constructions et du paysage environnant dans une logique de continuité urbaine, l'AUDC est intervenue notamment sur deux sites de projet dans le cadre des PLU de Bussy-Lettrée et de Haussimont.

les images de l'AMÉNAGEMENT URBAIN...

OAP Haussimont : plan masse, phases du projet, vues en perspective

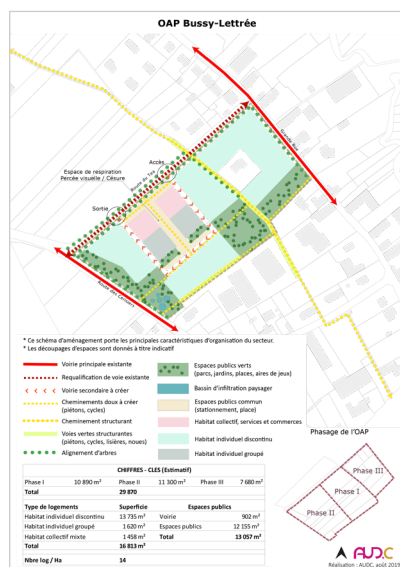
En réponse à cet enjeu, une OAP nommée « quartier jardin » est donc conçue comme un lien entre ville et campagne, sur une surface de 7 hectares dont la commune est propriétaire.



OAP de la commune d'Haussimont

Le but de cette OAP est d'une part, de créer des liens entre le tissu urbain existant et le quartier nouveau, et d'autre part, de s'inscrire dans la continuité des aménagements réalisés au travers de la mobilité douce et d'axes paysagers.

Le terrain à aménager doit donc répondre aux besoins en logements (densité comprise entre 16 et 21 log/ha selon le SCoT) et s'inscrire dans une approche globale compte tenu de sa position de charnière entre les différents aménagements paysagers existants.



OAP de la commune de Bussy-Létrée

Elle occupe un terrain de 2,2 hectares. Son aménagement est réalisé sur la base de la mixité urbaine, en intégrant des logements individuels, des maisons de village, des locaux pour les services et commerces ainsi que des espaces publics (place, espaces verts).



OAP Bussy-Létrée : plan masse, phases du projet, vues en perspective, coupes de profil

Ce principe de mixité est lié à une centralité urbaine, en créant une place au milieu de la zone la plus dense. Pour les déplacements, la mobilité douce est au cœur du projet, elle se matérialisera au travers de deux voies vertes dédiées aux piétons et cycles. Elles éviteront l'enclavement des espaces bâtis déjà existants et favoriseront la création d'une biodiversité urbaine au travers d'espaces paysagers sur celles-ci.





RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2019

AUDC Châlons-en-Champagne

05

LA COMMUNICATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES



les images de la COMMUNICATION...

Logo et photo de la 73^{ème} Foire de Châlons-en-Champagne



Plaquette LES CAHIERS DE L'AUDC N°1, verso et couverture du document numéroté consacré au thème : « Biodiversité au sein du territoire du Pays de Châlons-en-Champagne. »



« Lors de cette conférence M.Cierne a présenté les potentialités écologiques et paysagères du territoire châlonnais : boisements, haies, surfaces en eau, linéaires de chemins, Nature en ville... »



Lors de la Conférence-débat du 05 septembre 2019, Thème : Agriculture et biodiversité, quels leviers d'action pour demain ?



LA COMMUNICATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

Ce volet de l'activité de l'Agence comprend d'une part les travaux réalisés en matière de communication-sensibilisation et d'autre part les actions conduites dans le cadre de l'accueil de stagiaires.

L'accueil de stagiaires :

En 2019, l'Agence a accueilli trois stagiaires :

Une stagiaire du département carrières sociales option gestion urbaine de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville :

- Mme Léa NIEDERBERGER, du 01/04/19 au 24/05/19, étudiante en deuxième année, dont le stage avait pour objet : *l'analyse sociologique, démographique et urbaine du quartier Schmit à Châlons-en-Champagne*.

Deux stagiaires en licence professionnelle développement de projets de territoires de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville :

- Mme Estelle DESHORS, du 11/03/19 au 14/06/2019, dont le sujet du stage portait sur : *le quartier Schmit avec la production d'un diagnostic social et urbain du quartier* en collaboration avec Léa NIEDERBERGER.

- M. Adrien PELLETIER, du 11/03/19 au 14/06/2019, dont le sujet de stage portait sur la valorisation des deux sites de projets suivants à Compertrix :

- *l'entrée de ville de Châlons-en-Champagne* par Compertrix qui a permis d'alimenter le PLU de la commune dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités située le long de la RD 977,

- *l'aménagement des berges de la Marne* qui a permis d'esquisser des propositions de mise en valeur de l'ensemble du site qui possède un fort potentiel environnemental et de loisirs pour les habitants de Compertrix et de l'ensemble de l'agglomération.

La communication sur l'urbanisme durable

Chaque année, l'Agence d'urbanisme organise une « *conférence-débat* » durant la Foire de Châlons.

En 2019, la thématique choisie a mis l'accent sur **la trame verte et les moyens de conforter la biodiversité dans l'espace agricole**. L'objectif de la conférence était de donner la parole aux acteurs locaux autour de cette idée centrale de trait d'union entre agriculteurs, viticulteurs, collectivités, habitants ou « *Comment un territoire parie sur l'intelligence collective pour répondre à l'enjeu de préservation de la biodiversité?* »

L'objectif était également de valoriser les travaux conduits par l'association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* » et d'amorcer l'engagement d'une démarche à l'échelle du

territoire du Pays de Châlons-en-Champagne.

Les présentations d'expériences et témoignages de membres de la Chambre d'agriculture, de l'Association Symbiose, de la FDSEA et d'élus du PETR ont permis de réunir un large public très intéressé par ce sujet d'actualité.

Cette rencontre, organisée durant la 73^{ème} édition de la Foire de Châlons, a été l'occasion de concevoir et de diffuser le premier numéro des « *Cahiers de l'AUDC* » consacré au thème de la « *biodiversité au sein du territoire du Pays de Châlons-en-Champagne* ».

La mise en place de nouveaux outils de communication

Le recrutement d'une graphiste au sein de l'équipe professionnelle de l'AUDC a marqué le point de départ d'une démarche de communication plus affirmée et structurée autour de deux axes principaux :

- le développement de l'identité visuelle de l'Agence,
- la mise en place de nouveaux outils de communication.

• **Le volet « identité visuelle » se concrétise par :**

- La déclinaison du logo et de la charte graphique de l'Agence au travers de supports imprimés de communication : cartes de visite, cartons de correspondance, carte de vœux...
- Le maquettage et la valorisation graphique des études et productions de l'agence et notamment la mise en page de l'ensemble des pièces du **dossier de SCoT du Pays de Châlons**.
- La réflexion sur une nouvelle mise en page des **atlas des zones d'activités** et **des friches** dans leurs dimensions descriptive et cartographique.
- Une nouvelle présentation du rapport annuel d'activités de l'Agence.
- Et de nouveaux projets en cours : plaquette de présentation de l'AUDC, organigramme...

• **Le volet « outils » doit se concrétiser par :**

- La conception, l'édition et la diffusion d'un prochain numéro des « **Cahiers de l'AUDC** ». Cette publication permettra de présenter les différentes thématiques étudiées par l'Agence au titre de ses observatoires.
- La conception, l'édition et la diffusion des « **Chiffres-clés** ». Cette publication synthétisera les principales données socioéconomiques et apportera aux élus et partenaires de l'Agence des repères utiles à la compréhension du territoire et de ses atouts.
- **Le site Internet de l'Agence**. Les travaux conduits en 2019 ont permis de faire ressortir les grandes tendances du design et de l'ergonomie des sites actuels, de préciser les besoins et de définir l'arborescence du futur site (présentation de l'agence, de ses missions, de son territoire, de sa gouvernance, mise à disposition de ses travaux et accès à des actualités comme le « **chiffre du mois** » et la « **carte du mois** »).
- L'agence Illicoweb a été retenue pour la conception du site qui devrait être mis en ligne en milieu d'année 2020.

les images de la COMMUNICATION...

Logo de l'Agence d'Urbanisme AUDC
avec baseline courte intégrée.



Identité graphique AUDC

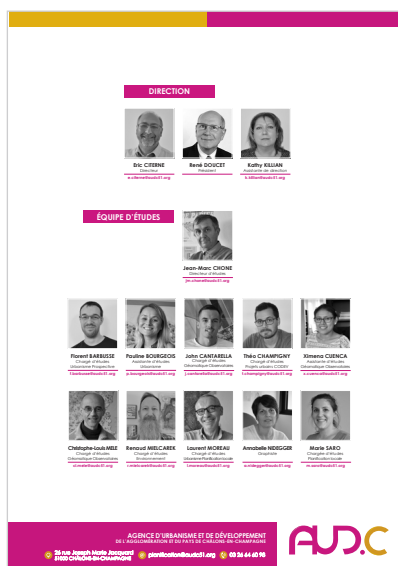
La carte de visite nominative de l'agence (recto-verso).

Les « mises en pages » de l'AUDC

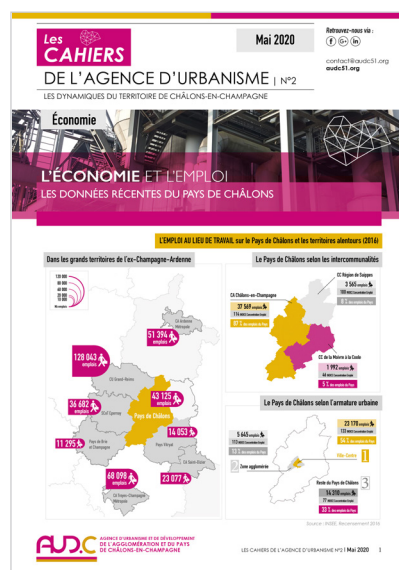
L'organigramme de l'équipe de
l'agence d'Urbanisme,
la couverture du rapport d'activités 2019.



La carte de vœux 2020 de l'AUDC
Le nuage de mots-clés de l'agence.



Les « Chiffres-clés » 2020 du Pays de Châlons
Couverture recto-verso en planche,
du futur document.



Les Cahiers de l'Agence d'Urbanisme N°2 :

« L'économie et l'emploi, les données récentes du Pays de Châlons »,
couverture du document.





06

TABLEAU RÉCAPITULATIF

- LE DÉVELOPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES
- LA PLANIFICATION
- LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES PAR L'OBSERVATION ET LA PROSPECTIVE
- L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LA VALORISATION DES TERRITOIRES, LES DÉPLACEMENTS
- LA COMMUNICATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES.

TABLEAU RÉCAPITULATIF *des activités 2019*

AXE 1 : LE DÉVELOPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES		
Mission/Etude	Projet	Livrables
Accompagnement du PETR du Pays de Châlons-en-Champagne	Animation des instances du syndicat (commissions, bureau, comité syndical)	Notes de travail, comptes rendus, projets de délibération
	Exploitation du SIG	Mesure de la consommation d'espace Suivi des travaux de la plateforme Géo Grand Est
	Festival WoS	Information des élus (bureaux - comités)
	Animation du conseil de développement	Appui technique aux commissions et instances du conseil
	Mise à jour de l'atlas des zones d'activités	Fiches descriptives - cartographies
	Mise en œuvre du contrat de ruralité	Appui technique aux collectivités dans le cadre de la convention annuelle de financement
	Relance du programme Leader	Accompagnement du PETR et du nouveau chargé de mission
	Communication	Mise à jour du site Internet, actions spécifiques à l'enquête publique du SCoT Relais de la démarche expérimentale sur le développement de la biodiversité au sein de l'espace agricole
Elaboration du SCoT	Lancement de l'enquête publique	Projet d'arrêté de mise à l'enquête, mesures de publicité, notice explicative et constitution du dossier d'enquête
	Approbation du SCoT	- Finalisation des trois pièces du dossier suite à la consultation des personnes publiques et de l'enquête publique - Mise en page sous InDesign - Projet de délibération
Suivi du SCoT	Avis sur les documents locaux d'urbanisme	Notes - participation aux réunions des personnes publiques
	Atlas des enveloppes urbaines	Fiches communales
AXE 2 : LA PLANIFICATION		
PLU communaux	Bussy-Lettrée - Dommartin-Lettrée - Soudron	Elaboration / démarche groupée
	Haussimont	Elaboration
	Compertrix	Révision
	Sommesous	Révision avec évaluation environnementale
	Tours-sur-Marne	Révision avec évaluation environnementale
	Villers-Marmery	Révision avec évaluation environnementale
	Fagnières, L'Epine, Recy, Saint-Germain-la-Ville	Modifications
PLU intercommunaux	Communauté de communes de la Moivre à la Coole	Elaboration
Déclaration d'utilité publique	Recy	Elaboration de la notice explicative et des documents cartographiques
Règlement Local de Publicité	Châlons-en-Champagne	Révision
AXE 3 : LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES...		
Observatoire de la population	Démographie	Note sur l'évolution comparée de la population

Observatoire de l'habitat	Convention partenariale avec Action Logement Services	Etude du lien « logement-emploi ». Analyse de la situation de Châlons-Agglomération et de Troyes Champagne Métropole
	Suivi du PLH	Entretiens avec les maires du secteur sud de l'agglomération : portraits communaux
	Conférence Intercommunale du Logement	- Analyse de la construction neuve - Analyse du marché immobilier - Suivi d'indicateurs sur le logement social
Observatoire de la cohésion sociale	Politique de la ville : suivi des quartiers prioritaires	- Suivi de l'évolution des deux quartiers ouest et sud - Typologie des quartiers prioritaires par comparaison avec 34 autres quartiers
	Etudes en partenariat avec le CCAS de Châlons	Actualisation de l'ABS Rapport sur les enjeux du vieillissement
Observatoire du foncier	Partage des pratiques en matière de suivi des consommations foncières	Analyse comparative au niveau du Pays de Châlons avec les bases fichiers fonciers et THEIA
Observatoire de l'économie	Analyse de l'emploi	Production d'un rapport et d'un n° des « Cahiers de l'AUDC »
Diagnostics territoriaux	SCoT / PLU	Volet socioéconomique – mesure de la consommation d'espace
AXE 4 : L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LA VALORISATION DES TERRITOIRES...		
Réseau des agences d'urbanisme du Grand Est	Développement du partenariat et de la mutualisation au sein du réseau 7Est (SGARE et Région)	Participation aux réunions du réseau Contribution au socle commun Utilisation du portail de données Datagences
	Contribution aux études conduites à la demande de la région et d'Action Logements	- indicateurs SRADDET, - décorrélation consommation foncière et développement résidentiel et économique - analyse des besoins en logement - guide nature en ville - guide centralités et résilience - étude des bassins de mobilité - analyse des perspectives de CIGEO
	Observation / Connaissance	Contribution aux travaux de la plateforme GéoGrandEst et de la plateforme régionale sur le foncier
Projets urbains	- Aménagement des îlots Toussaint et Saint-Dominique à Châlons - Aménagement des berges de la Marne à Compertrix	Diagnostics du site Propositions d'aménagement Présentation / validation
Orientations d'Aménagement et de Programmation	PLU de Bussy-Lettrée et de Haussimont	Proposition de scénarios d'aménagement et de paysagement Plans et vues 3D
AXE 5 : LA COMMUNICATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES		
Sensibilisation à l'urbanisme durable	Conférence annuelle lors de la Foire de Châlons	Conférence-débat sur le thème « <i>Agriculture et biodiversité dans le territoire de Champagne, quels leviers d'action pour demain ?</i> » Publication du 1 ^{er} n° des « Cahiers de l'AUDC » sur le thème de la biodiversité
Accueil de 3 stagiaires	Contributions aux volets planification et projets urbains	Diagnostic social et urbain du quartier Schmit Aménagement des berges de la Marne à Compertrix Etude d'entrée de ville RD. 977 à Compertrix
Mise en place de nouveaux outils de communication	Développement de l'identité visuelle de l'agence	Déclinaisons du logo et de la charte graphique Mises en page (SCoT)
	Mise en place de nouveaux médias	Maquettage et conception de nouvelles publications (cahiers de l'AUDC – Chiffres clés) Conception du site Internet

